



## DE VIVE VOIX vol.2 no.4

9 septembre 2014

### **PETIT GUIDE D'AUTODÉFENSE CONTRE L'ANTISYNDICALISME AMBIANT**

*Par Frédéric Morier, responsable aux dossiers syndicaux*

« Sans la vérité, nous en sommes réduits soit à n'avoir aucune opinion sur les choses, soit à nourrir une opinion erronée. »

Harry Gordon Frankfurt

Tantôt présenté comme un obstacle au progrès social et à l'emploi des jeunes, tantôt dépeint comme une organisation déconnectée de la réalité et préservant des acquis d'un autre âge, c'est le moins que l'on puisse dire, le syndicalisme a mauvaise presse au Québec. Ainsi, pour les faiseurs d'opinions, les syndicats sont des associations sclérosées qui défendent l'indéfendable. Pour le patronat, ils sont trop influents, trop rigides et minent la compétitivité des entreprises québécoises. Quant aux nombreux travailleurs non syndiqués, même si beaucoup voient leurs conditions de travail se dégrader, cela ne se traduit pas en termes d'appui au mouvement syndical. Bref, depuis une bonne vingtaine d'années, le discours ambiant ne cesse d'affubler le mouvement syndical des maux socioéconomiques qui caractérisent notre époque, tout en occultant le véritable rôle que celui-ci joue au sein de la société québécoise. En effet, ce discours ne cadre pas avec la réalité.

C'est dans ce contexte que Léo-Paul Lauzon explique que « [l]e syndicalisme a joué un rôle considérable dans l'évolution de la société québécoise. Parmi les avantages : réduction de la semaine de travail, salaire minimum, jours fériés, rémunération de jours fériés, congé parental, indemnisation des accidentés du travail, congés de maladie, vacances payées, assurance-emploi, sécurité d'emploi, droit de vote des femmes, l'équité salariale entre les hommes et les femmes, entre autres.»<sup>1</sup> En bref, le mouvement syndical n'a pas seulement contribué à l'édification d'un Québec moderne, il fut également un remarquable catalyseur du progrès social. Or, s'il est reconnu que les syndicats ont concouru à l'amélioration notable de la société québécoise, comment se fait-il que nous en ayons une si faible estime ? Il faut trouver les réponses ailleurs, dans les éléments constitutifs et sous-jacents du discours ambiant.

---

<sup>1</sup> LAUZON, Léo-Paul, « Le syndicalisme n'est pas l'enfer », Le Blogue de Léo-Paul Lauzon, *Journal de Montréal*, 3 octobre 2013, [En-ligne], URL : <http://blogues.journaldemontreal.com/lauzon/2013/10/03/>, page consultée le 30 août 2014.

En effet, depuis les années 1980-1990, on observe une véritable transformation du monde du travail et, conséquemment, du discours qui l'accompagne. Alors que les périodes de croissance économique précédentes semblaient profiter à l'ensemble de la société, les années 1980-1990 marquent un tournant. Forte d'un discours idéologique mondialiste et néolibéral, cette époque en est une marquée par l'intensification des flux commerciaux, le développement de moyens de communication tentaculaires ainsi que par la financiarisation graduelle de l'économie, le tout au profit unique du grand capital. Justifiant l'enrichissement des plus nantis, « responsabilisant » les couches sociales les plus vulnérables, vouant un culte à la compétitivité et alimenté par des médias complaisants<sup>2</sup>, ce discours a contribué au recul de l'État-providence, à l'effritement de la classe moyenne, à l'augmentation des inégalités et, surtout, à l'érosion des acquis et des droits des travailleurs (la dernière attaque étant le projet de loi 3 des Libéraux). Par conséquent, depuis trois décennies, le taux de syndicalisation a reculé partout en Amérique du Nord.

Le tableau ci-contre illustre bien cette contraction du mouvement syndical et révèle la nature contradictoire du discours antisyndical. En effet, comment prêter une telle influence négative aux syndicats alors même que la syndicalisation du travail recule constamment depuis 30 ans? Comment soutenir que les problèmes économiques actuels du Québec dépendent en grande partie du poids des syndicats alors que cette emprise s'amenuise de jour en jour? En somme, lorsqu'on focalise l'attention sur la responsabilité des syndicats, on voile le dessein de ceux qui œuvrent à l'affaiblissement de nos conditions de travail.

Évolution du taux de syndicalisation de la main d'œuvre en Amérique du Nord <sup>3</sup> entre 1981 et 2012		
Pays/région	1981	2012
États-Unis	20,1%	11,3
Canada	38%	30%
Québec	44%	37%
Ontario	35%	27%

Sources: Statistique Canada, US Bureau of Labor et OCDE

Aussi, dans un contexte économique présenté comme particulièrement austère, le discours antisyndical semble se fondre dans un laïus en amont, au sein duquel s'embrouillent le contribuable, le citoyen, les intérêts financiers et le gouvernement. À force d'être répété, ce discours a fini par produire ses effets au Québec. Le taux de syndicalisation est en baisse, et les conditions de travail ne tendent aucunement vers l'amélioration. Ainsi, comme l'a démontré le chercheur Paul-André Lapointe dans une étude récente de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), il y a de nombreuses conséquences au recul syndical des dernières décennies. Parmi les principales conclusions de l'auteur, deux retiennent notre attention :

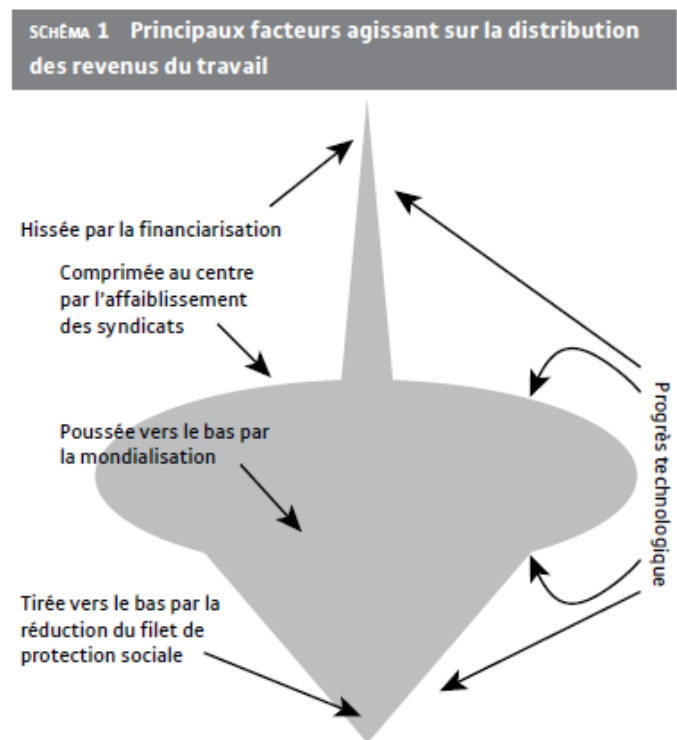
<sup>2</sup> Lesquels appartiennent, pour la plupart, à ceux dont les intérêts sont justement servis par ce discours (un discours autoreproducteur diront certains).

<sup>3</sup> Le taux de syndicalisation mesure le nombre de membres en règle d'un syndicat. Il importe cependant de le distinguer du taux de présence syndical, qui indique le nombre de travailleurs visés par une convention collective.

- 1) « Au Québec, au cours des trente dernières années, la part des revenus de marché accaparée par le 1 % des plus hauts revenus s'est grandement accrue, passant de 6,8 % à 10,5 %, tandis que celle des 50 % les plus défavorisés a chuté de 13,0 % à 10,5 %. »<sup>4</sup>
- 2) « [...] au cours des quinze dernières années, au Québec, les taux de croissance annuels moyens du salaire moyen et du salaire médian des syndiqués(e)s dépassent à peine le seuil de la stagnation, avec des scores respectifs de 0,3 % et 0,1 %, tandis qu'ils atteignent 0,9 % et 1,0 % pour les non-syndiqués (e)s. »<sup>5</sup>

Confirmant l'accroissement des inégalités salariales (la tranche du 1% a profité davantage des gains de productivité et de la production de la richesse), le rapport de M. Lapointe laisse également entrevoir les effets de l'affaiblissement syndical des 30 dernières années : « [...] les augmentations salariales dans le secteur public traînent de l'arrière pendant toute la période et l'écart se creuse au regard de la progression du coût de la vie. Par conséquent, les syndiqué(e)s du secteur public se sont appauvris au cours des trente dernières années. En dollars constants, leur salaire en 2010 est inférieur de 11,6 % à celui qu'ils gagnaient en 1978. »<sup>6</sup>

Un autre élément important à retenir de l'analyse de Paul-André Lapointe réside dans les facteurs explicatifs qu'il présente au lecteur, notamment en ce qui concerne la financiarisation de l'économie. D'ailleurs, le schéma ci-contre (tiré de son étude) se révèle tout à fait approprié pour résumer la pensée de l'auteur. Sans en faire une analyse exhaustive, retenons néanmoins que l'auteur identifie cinq grands facteurs qui ont un impact sur la distribution des revenus : la mondialisation, le progrès technologique, la financiarisation de l'économie, la réduction du filet social et l'affaiblissement du syndicalisme.



Source : Auteur.

Ainsi, lorsque ces éléments se conjuguent (comme ce fut le cas au cours des dernières décennies), les effets sur la société sont pernicieux et durables. Cette dynamique ne saurait toutefois expliquer à elle seule la contraction syndicale des dernières années. C'est ce discours antisyndical d'une rare efficacité (puisque fréquemment relayé par des médias complaisants) qui sert de mortier liant ces

<sup>4</sup> LAPOINTE, Paul-André, « Au Québec, est-ce que l'enrichissement profite vraiment à tout le monde », Rapport de recherche, Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), Aout 2014, [En-ligne], URL : <http://iris-recherche.qc.ca/publications/enrichissement>, page consulté le 30 août 2014, p.5.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> LAPOINTE, Paul-André, *Op.Cit.*, p.24.

facteurs ayant contribué à l'effritement graduel de la classe moyenne et à l'augmentation des inégalités sociales.

C'est également ici que naît le paradoxe, l'élément dissonant du discours. Si nous croyons, comme Lapointe, qu'il existe un lien de causalité entre densité syndicale et réduction des inégalités, alors agissons pour le mieux et soyons solidaires. Si nous croyons, comme Lauzon, que « [l]es pays qui bénéficient d'une meilleure couverture syndicale jouissent en général d'une meilleure compétitivité économique et sociale, que ce soit le PIB par habitant, le taux de chômage, l'espérance de vie, etc. »<sup>7</sup>, alors soyons convainçants, car nous détenons ce sens critique qui peut nous permettre de déboulonner cette propagande antisyndicale.

Au-delà des discours et des effets de toge des élites politiques, le syndicalisme apporte de réels bienfaits à l'économie et à la société québécoise. Bien que nous soyons influencés par le rouleau compresseur du discours économique néolibéral, il est de notre devoir d'en décèler les paradoxes et les incongruités. En faisant écho à la démagogie antisyndicale par un discours étoffé et factuel, il nous sera éventuellement possible de créer un équilibre discursif.

Nous ne devons pas tomber dans les pièges insidieux du laïus pro-contribuable. Jamais, dans toute l'histoire de l'humanité, n'avons-nous produit autant de richesses. Pourtant, les effets de cet enrichissement semblent se concentrer dans quelques mains et se font toujours attendre au sein de nos organisations. Nous devons nous prémunir contre les effets insidieux de ce discours, car nous sommes également des travailleurs, des contribuables, des citoyens. À l'aube d'une lutte qui s'annonce difficile, nous devons serrer les rangs, résister et faire obstacle à ce discours antisyndical.

Pour aller plus loin, je vous invite à lire et à apprécier les deux études qui ont inspiré ma réflexion.

Paul-André Lapointe :

<http://iris-recherche.gc.ca/wp-content/uploads/2014/08/Reprise-Enrichissement-WEB.pdf>

Léo-Paul Lauzon :

[http://www.unites.ugam.ca/cese/pdf/rec\\_13\\_syndicalisme\\_ocde.pdf](http://www.unites.ugam.ca/cese/pdf/rec_13_syndicalisme_ocde.pdf)

---

<sup>7</sup> LAUZON, Léopold, *Op.Cit.*